

UNION SPORTIVE

VENDOMOISE

===

Vendôme le 13 Avril 1946

Monsieur A.FOLLIOU
Inspecteur d'Education Physique
28 Rue des Quatre Hayes
VENDOME

Monsieur l'Inspecteur,

Dans le but d'unifier le sport à Vendôme, la Patriote Vendômoise a décidé dans son Assemblée du 28 Février 1946, de suspendre toute activité sportive, sauf en gymnastique, au profit d'un nouveau club en formation " l'UNION SPORTIVE VENDOMOISE ". Dans sa séance du 13 Mars, le Patronage Laïque a décidé également d'abandonner toute activité sportive sauf en ce qui concerne les enfants, garçons et filles, d'âge scolaire.

Je vous serais reconnaissant Monsieur l'Inspecteur, de bien vouloir me faire connaître quelles formalités la nouvelle Société doit accomplir pour recevoir l'agrément de l'Etat

Je vous remercie bien vivement à l'avance de ce que vous voudrez bien faire en ce sens et vous prie d'agréer Monsieur l'Inspecteur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Secrétaire

Julien LELEU
Route de Blois
VENDOME